



# Investissez dans les ingénieurs de demain

## TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

L'ENSIIE est habilitée à percevoir la Taxe d'Apprentissage sur le [ 13 % ] anciennement hors-quota.

Pour nous soutenir, merci de nous faire parvenir directement votre paiement par **chèque** à l'ordre de **Agent Comptable de l'ENSIIE** par courrier à :

ENSIIE Direction Financière - 1 square de la Résistance 91025 Evry Courcouronnes Cedex (merci d'y joindre l'avis de versement ci-dessous.)

par **virement bancaire** :

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	91000	00001002103	54	TPEVRY

Identifiant international de compte bancaire - IBAN							
IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1910	0000	0010	0210	354	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

**ENSIIE AGENT COMPTABLE**

## AVIS DE VERSEMENT 2020

**Date limite 31 mai**

Montant du versement affecté à l'ENSIIE (13 %) : .....

Société : .....

Responsable Taxe et/ou décisionnaire : .....

Fonction : .....

Tel : ..... E-mail : .....

Siret de votre entreprise.....

A quel titre versez-vous la taxe d'apprentissage ? (cochez une ou plusieurs cases)

- accueil stagiaires
- Recruteur de diplômés
- Fournisseur
- Parents
- Diplômés
- Partenaire